

Compte-rendu de la réunion du bureau

Samedi 26 novembre 2016 à 17 heures

Entreprise "Fiée des lois" à Prahecq



Présents (12) : Michel Bonnaud, Guy Brangier, Michel Chaumet, Catherine Dambrine, Bernard De Litardière, Jacques Garandeau, , Véronique Meslet, Georges Pintaud, Françoise Prestat-Berthelot, Denis Roussel, Jacques Seguin, Pascal Wierzbicki.

Excusés (2) : Pascale Ferchaud, Jean Louis Lobstein.

Absents (1) : Jean Jourdan.

Ordre du jour :

- Point sur l'assemblée générale 2016
- Election du nouveau bureau
- Axes de travail pour 2017
- Date de la prochaine réunion

Nous accueillons Guy Brangier, nouveau membre du conseil, élu lors de l'AG.

Nous lui souhaitons la bienvenue et le remercions pour son aide précieuse dans l'organisation de l'assemblée générale qui vient de se tenir.

A – Point sur l'assemblée générale 2016 :

Quelle belle assemblée générale 2016 au collège Emile Zola de Prahecq : vivante, agréable, revitalisante et constructive!

Catherine Dambrine souligne l'accueil exceptionnel de Frédéric Caillier, principal du collège et remercie les membres de notre conseil pour leur présence, l'organisation et le déroulement de cette journée.

Georges Pintaud précise que 55 personnes ont assisté à l'assemblée et 43 adhérents ont déjeuné.

Le choix du samedi est judicieux et donc à conserver ainsi que la date, le mois de novembre. (Liée à l'impression du bulletin et à son envoi)

L'an prochain, pour la mise sous pli 6 à 8 personnes seront sollicitées (5 seulement cette année).

Cette année les différentes réunions se sont tenues au lycée Thomas Jean Main, lieu à repenser pour l'an prochain en raison du départ à la retraite de Marylène Proust fin d'année scolaire 2016-2017.

-Affranchissement du bulletin, le bulletin revient à 2.40 euros cette année et le publipostage est chronophage, peut-être faudrait il penser à solliciter un bureau de poste...

Grâce à cette A.G. 4 personnes nous ont fait part de leur volonté d'adhérer à notre association : Frédéric Caillier, Denis Giraud, Catherine Heraud, et Delphine Nibaudeau.

Le bulletin 28 sera à envoyer à ces trois personnes.

-Point sur le repas qui s'est déroulé au restaurant « Le Nulle Part Ailleurs » sur la place principale de Prahecq.

Le repas était simple, le cadre agréable, le prix correct (repas, apéritif, vin et café pour 25 euros). Une salade et un plateau de fromages manquaient mais n'avaient pas été demandés.

L'idée du restaurant est à conserver. 30 euros sont demandés pour la journée dont le prix du restaurant.

Le libellé sur la fiche d'inscription sera à modifier (30 euros repas + participation à l'après-midi), ce qui motive nos adhérents à partager l'intégralité de cette journée avec notre bureau.

Michel Chaumet souligne la qualité de la présentation de l'église de Prahecq par Guy Brangier ainsi que l'accueil et la remarquable présentation de l'entreprise La Fiée des Lois (FDL).

B - Election du bureau:

Bernard De Litardière, doyen du conseil, procède à l'élection du bureau.

Sont élus à l'unanimité :

Présidente : Catherine Dambrine (pour la 4eme année)

Vice-présidents : Denis Roussel et Françoise Prestat-Berthelot

Secrétaire : Georges Pintaud

Secrétaire-adjointe : Véronique Meslet

Trésorier : Michel Bonnaud

Trésorier adjoint : Jacques Seguin

Le conseil se félicite d'élire (officieusement !) Bernard de Litardière, chargé de communication, mission dans laquelle il excelle.

Bernard De Litardière donne la parole à Catherine Dambrine.

C - Orientations et axes de travail pour 2017 :

-Site de l'association : point d'orgue de cette année : Jean-Louis Lobstein pourrait prendre le relais de Maximilien Renaud. Sont à actualiser les codes, des adresses, l'hébergement du site est à régler, etc.

-Carte de vœux : notre chargé de communication nous fera part prochainement d'une carte personnalisée. (Nouvelle création)

Catherine Dambrine nous présente trois axes d'action pour 2017 :

-Partenariat avec le Musée D'Agesci : Guy Brangier pourrait présenter la biographie d'Hubert Sauzeau grâce à ses œuvres au Musée (Laurence Lamy pourrait nous présenter ses tableaux)

-Salon du livre : la subvention est allouée par la CAN, le projet est à délimiter et à déterminer. Catherine Dambrine et Michel Chaumet vont se rapprocher de M Picault prochainement.

L'action doit partir de notre association, laquelle devra faire des démarches auprès des établissements pour savoir ce que font les élèves par rapport à la thématique choisie.

Le salon se déroulera en octobre 2017 sur trois jours. Il concernera en premier lieu les établissements niortais puis influera au fur et à mesure d'autres établissements de la CAN (ce qui impliquera des déplacements d'élèves d'où un coût supplémentaire à prévoir).

Catherine Dambrine insiste sur les choix qui devront être faits :

Délivrer un prix ? Un concours d'écriture ? De lecture ? Travailler avec les écoles ? Les collègues ?

Michel Chaumet souhaite dans un premier temps que ce salon implique les élèves de primaire. En effet, grâce à l'association « Des livres et vous », le contact avec le CDDP est déjà pris et cela fait partie du programme de l'école primaire.

-Lieu de l'assemblée générale 2017 :

Denis Roussel insiste sur l'idée de réseau lié au projet précédemment exprimé. Nous pourrions proposer à une école de faire notre A.G. en ses murs à condition de travailler avec elle, voire même école et collège de secteur.

Relier notre projet à l'A.G. est essentiel.

Un lieu dans le nord, le lycée de Thouars, est évoqué.

Le site universitaire du niortais également.

Fin de notre réunion 19H30

Rappel est fait par Catherine Dambrine et Georges Pintaud de cette journée très réussie grâce notamment aux nouveaux promus enthousiastes et passionnés.

Prochaine réunion de bureau : mercredi 18 janvier 2017 17H30 Lycée Thomas Jean Main Niort

Ordre du jour :

-A.G. Novembre 2017

-Bulletin N°29

-Site de l'Amopa 79

-Livre blanc / Questionnaire national

-Congrès de Bordeaux 3 / 4 / 5 / et 6 juin 2017 (Présenté dans la revue nationale de l'Amopa n°214)

-Le concours d'expression orale

-Questions diverses

Et tout cela autour de la traditionnelle galette !

Merci Mme La Présidente !!

Le secrétaire
Georges Pintaud

La secrétaire-adjointe
Véronique MESLET